

R. En les confrontant avec les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, pour voir en quoi elles y sont conformes ou opposées.

D. Donnez en des exemples.

R. Par exemple, en méprisant mes parens, je pèche par pensée contre le quatrième Commandement de Dieu : en tenant des discours deshonnêtes, je pèche par parole contre le sixième : en prenant le bien d'autrui, je pèche par action contre le cinquième : en manquant la Messe un jour d'obligation, je pèche par omission contre le second Commandement de l'Eglise.

D. Faut-il s'examiner encore sur quelques autres points ?

R. Oui, il est à propos de s'examiner encore sur les péchés capitaux, sur ses habitudes et passions dominantes, sur les devoirs de son état, sur les personnes qu'on a fréquentées et les lieux où l'on a été.

D. Combien faut-il mettre de temps à l'examen de sa conscience avant la Confession ?

R. Le temps qu'on mettroit raisonnablement à préparer une affaire d'importance.

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Par un acte de Contrition.

D. Faites un acte de Contrition.

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret, &c.
page 5.